

Standard Adresse

Résolution de l'appel à commentaires du 2/4 au 17/5/2024

Atelier de consolidation

04 Juillet 2024

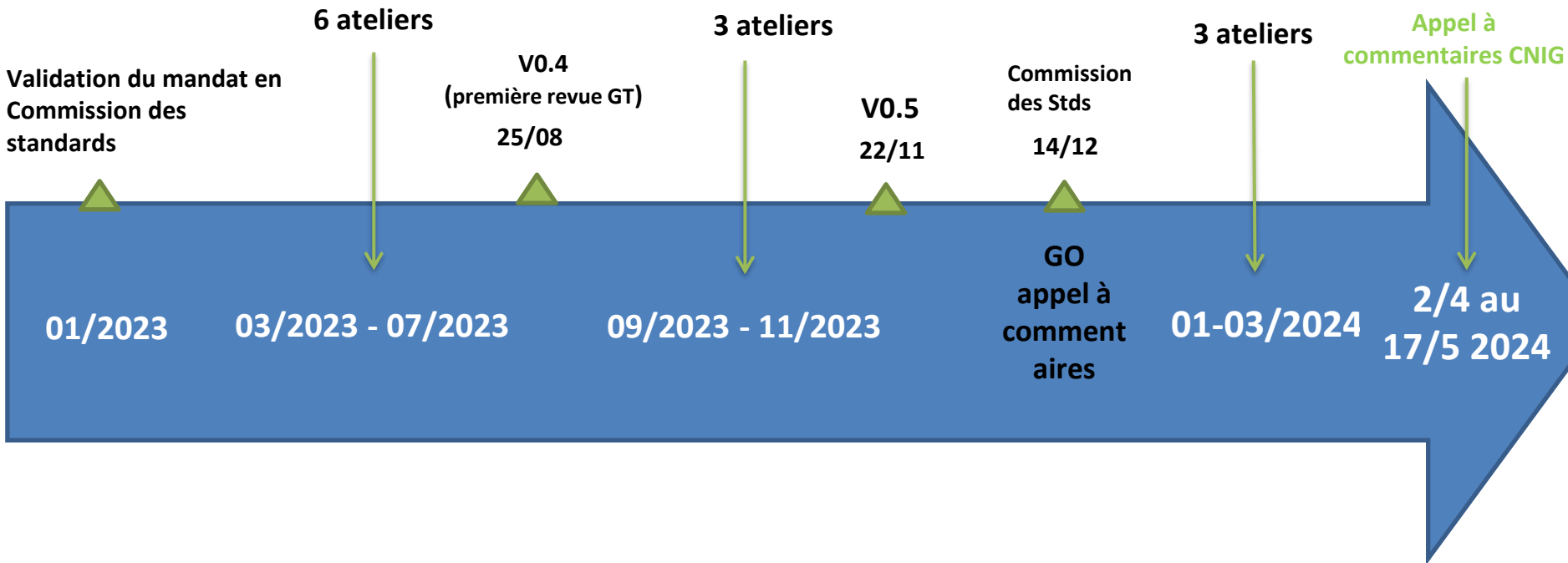
Rappel du mandat

L'enjeu = faciliter l'articulation du référentiel BAN avec les autres référentiels, avec les SI métiers.

Comment :

- **Définition des concepts de l'adresse avec modélisation conceptuelle**
 - pour clarifier l'articulation des composants d'adresse BAN avec les autres objets adressables des domaines métiers
 - En cohérence avec les recommandations normatives internationales : spécifications Adresse de la directive INSPIRE et norme ISO 19160 concernant l'adressage.
- **Des illustrations et des vues métiers pour partager la compréhension du besoin**

Planification



Appel à commentaires (du 02/04 au 17 mai)

- 16 relectures - Merci pour votre contribution

Organisme / Contact	Nombre de remarques
Adressage Communes / Benoit Coupechoux	11
AGEXbe / Christophe Vergon (billet web)	10
Brest métropole / Grégoire Vourc'h	2
Cerema / Arnaud Gallais	12
Commission nationale de toponymie (CNT) - Pierre Jaillard	12
CU Grand Reims / Elodie Monnet	14
CU LeHavre Seine Métropole / Courant Caroline	3
Enedis / Loïc REBOURS	3
Equipe BAL_BAN / Jules Saur_Frédérique Williams	32
IGN / Pierre DANRE	10
Métropole de Lyon / L. Vidaller	13
OpenStreetMap France	18
Particulier / Benoit DARROT	2
Precisely.com / Paul Archambault	9
SIGMAZ Consilium / Romain Maziere	10
Tulle agglo / Alban Kraus	42
Total général	203

Standard Adresse

Appel à commentaires du 2/4 au 17/5/2024

Les principaux points à discuter
& orientations retenues pour leurs résolutions

Vision générale des adresses (1/4)

Rappel de la version proposée en appel à commentaires

			Composants d'adresse
Adresse détaillée	Adresse complémentaire		Local
			Niveau
			Escalier
			Complément d'adresse
	Adresse		Numéro
			Suffixe
			Toponyme principal
			Toponyme complémentaire
			Code postal
			Commune historique (code INSEE)
			Commune (code INSEE)
			Position géographique
			Position(s) géographique(s) complémentaire(s)

Périmètre BAN (actuel)

Vision générale des adresses (2/4)

Clarification des 3 périmètres

Terme « Adresse » utilisé à la fois pour l'adresse générique et l'adresse BAN

Propositions : « Adresse communale » / »Adresse principale »

Commentaire OSM

Les cas d'usage des adresses détaillées semblent redondants avec d'autres référentiels, notamment celui des locaux. Il semble peu opportun de décrire l'intérieur des bâtiments ou des locaux par le biais de l'adresse et il conviendrait de s'en tenir au périmètre BAN pour ne pas encourager ces redondances au sein du géostandard. D'éventuels utilisateurs pourraient avoir besoin, en particulier temporairement, d'enrichir le périmètre selon leur propre usage sans qu'il soit nécessaire de le faire figurer au géostandard. Nous demandons donc la suppression totale des adresses détaillées.

Résolution retenue

Cette proposition n'a pas été retenue, pour les raisons principales suivantes :

Ce périmètre général de l'adresse est cohérent avec celui d'autres normes (ISO, INSPIRE notamment).

Le GT a travaillé depuis début 2023 sur ce périmètre, les échanges sur les usages et les objets à adresser ont mis en lumière qu'une adresse permet très couramment de localiser des éléments à l'intérieur de bâtiment (cf. annexe sur les usages),

Ce standard d'adresse n'augure pas de telle ou telle mise en œuvre de référentiel commun – sur les adresses en particulier.

En revanche, il pourra permettre à de futurs travaux de mise en œuvre (bases métier, futurs référentiels d'objets, ...) de s'appuyer sur une proposition de structuration standardisée de l'adresse.

Vision générale des adresses (3/4)

Désignation du composant numéroté/numérotable ?

Version de l'appel à commentaires

			Composants d'adresse	
Adresse détaillée	Adresse complémentaire	Adresse	Local	
			Niveau	
			Escalier	
			Complément d'adresse	
			Numéro	
			Suffixe	
			Toponyme principal	
			Toponyme complémentaire	
			Code postal	
			Commune historique (code INSEE)	
			Commune (code INSEE)	
			Position géographique	
			Position(s) géographique(s) complémentaire(s)	

Commentaires reçus

Le terme générique « toponyme » retenu fait (toujours) l'objet de beaucoup de réactions

Précisions de la CNT :

« Le projet de standard réserve le terme *toponyme* aux voies et places et aux lieudits, comme si les noms de communes ne relevaient pas de la toponymie, ce qui ne peut être admis. La distinction à retenir pour décrire cette catégorie de toponymes paraît être celle qui oppose les microtoponymes (noms de lieux inclus dans une commune ou couvrant les confins entre deux ou plusieurs communes) et les macrotoponymes (noms de communes et d'entités plus larges). »

Pas de gestion du mot « classant »
(peu de remarques)

Nouvelle vision générale
à discuter (atelier du 4/7)

			Composants d'adresse	
Adresse détaillée	Adresse complémentaire	Adresse	Local	
			Niveau	
			Escalier	
			Complément d'adresse	
			Numéro	
			Indice de répétition	Classe générique : Microtoponyme
			Voie, Place, Lieudit	
			Lieudit complémentaire	
			Code postal	
			Commune historique (code INSEE)	
			Commune (code INSEE)	
			Position géographique	
			Position(s) géographique(s) complémentaire(s)	



			Composants d'adresse	
Adresse détaillée	Adresse complémentaire	Adresse	Local	
			Niveau	
			Escalier	
			Complément d'adresse	
			Numéro	
			Indice de répétition	Classe générique : VoiePlaceLieudit
			Voie, Place, Lieudit Principal	
			Lieudit complémentaire	
			Code postal	
			Commune historique (code INSEE)	
			Commune (code INSEE)	
			Position géographique	
			Position(s) géographique(s) complémentaire(s)	

Vision générale des adresses (4/4)

Commune

Commentaires reçus

CNT : terme « suffixe » impropre dans le contexte Adresse Préférences exprimées pour « indice de répétition » (déjà utilisé partiellement dans le contexte BAN)

Plusieurs remarques & questionnements sur les libellés des communes

Plusieurs remarques sur la gestion des langues

Résolution retenue

Terme « Suffixe » remplacé par « Indice de répétition »

Adaptation du standard pour intégrer davantage le COG comme référence externe des noms des communes

Adaptation du standard :

- Liste des langues possibles : référence fournie par la CNT
- Code des langues : basée sur liste ISO
- Evolution de la modélisation pour associer systématiquement un code langue au libellé principal/ et complémentaire(s)

Autres remarques (1/2)

Commentaires reçus

Gestions des dates

Identifiant au format UUID

Résolution retenue

- Dates servant à identifier les versions d'une adresse
=> Choix à la minute (DateTime)
- Metadonnée : date concernant des jeux de données harmonisée avec les autres standards CNIG (et ISO)
- Format DateTime selon ISO (versus RFC)

Choix d'implémentation BAN non remis en cause
Cet identifiant n'exclue pas une clé technique pour la gestion dans des SGBD

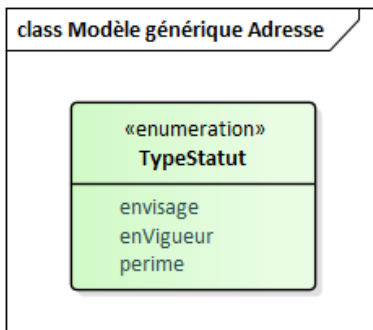
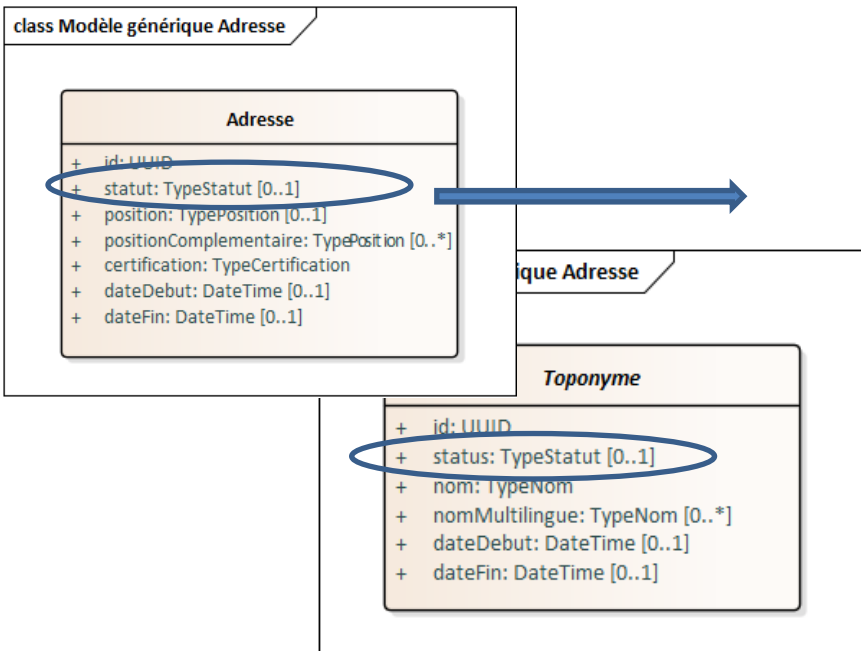
Autres remarques (2/3) : Statut

Information « Statut »

Valeur en anglais extraites des spécifications INSPIRE
(définitions reprise de la traduction française [publiée au JOUE en 2011](#))

Harmonisations de la rédaction

Valeurs traduites en français (reprises de la proposition du CNT)
+ Création d'une annexe pour la correspondance avec la spécification INSPIRE du thème Adresse



- **enVigueur** : Adresse ou élément d'adresse que l'organe officiel responsable de l'attribution de l'adresse juge valable et en usage actuellement, ou que le gestionnaire de la série de données considère comme l'adresse la plus appropriée et couramment utilisée.
- **envisage** : Adresse ou élément d'adresse en attente d'approbation par le gestionnaire de la série de données ou par l'organe officiel responsable de l'attribution de l'adresse
- **perime** : Adresse ou élément d'adresse qui n'est plus utilisé(e) couramment ou qui a été supprimé(e) par l'organe officiel responsable de l'attribution de l'adresse ou par le gestionnaire de la série de données.

Autres remarques (2/2)

Commentaires reçus

Certification : gestion limitée en boolean

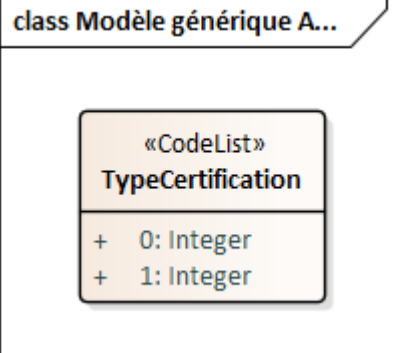
Proposition OSM :

« Compte tenu du retour d'expérience de la construction de la BAN, nous pensons qu'une certification à plusieurs niveaux serait préférable à un booléen. En effet, cela peut toucher des caractères très différents sans qu'il soit possible ou nécessaire pour la commune de les certifier tous en même temps. Nous suggérons a minima une certification différenciée sur la sémantique (exactitude de l'orthographe du nom de la rue, du numéro...) et géographique. »

Résolution retenue

Rappel : une code list est extensible

- OK pour capacité d'extension → codelist
- Proposition de renommer l'attribut :
- Score/TypeScore ? Autre terme proposé?
- Gestion des valeurs via une code liste qui pourra être enrichie dans le futur
Liste initiale : « Non certifiée », « Certifiée par commune », « Inconnue »
- Gestion sur plusieurs niveaux ou thèmes ?
A confirmer en atelier du 4/7



Le type de données de l'attribut renvoie à une liste de codes (TypeCertification). Les valeurs autorisées sont :

- 0 : adresse non certifiée par la commune
- 1 : adresse certifiée par la commune

Autres remarques (2/2)

Commentaires reçus

Plusieurs remarques & questionnements liés à la prise en compte de la partie « transitoire » et la complexité de lecture du modèle.

Ex : valeurs « dépréciées » dans la liste de valeur sur les types de position

Résolution retenue

Pour une meilleure lisibilité :

- Standard simplifié **sur la vision cible**
- Consolidation d'éléments dans l'annexe C - Écarts du fonctionnement actuel avec le standard
- + Création d'une annexe pour la correspondance avec la spécification INSPIRE du thème Adresse

Planification

Validation du mandat en
Commission des
standards

12 Ateliers GT

Appel à
commentaires CNIG

04 Avril au 17 mai

Atelier de
résolution

04/07

Commission
des Stds

01/2023

03/2024

OCT 2024

Objectif de finalisation :

13/06/2024 – Commission des standards – Point sur la résolution des commentaires

04/07/2024 – Atelier de finalisation (avec GT + contributeurs)

Objectif : validation en commission des standards : Octobre 2024

(date à confirmer)